



RÉSIDENCE LES LOMBARDS

24 place Léonard de Vinci – 10430 ROSIERES PRES TROYES

Tél. : 03 25 82 19 45

Courriel : residence-vinci@crous-reims.fr

NOTE D'INFORMATION AUX RESIDENTS

Le secrétariat est ouvert :

Lundi de 10h00 à 13h00 – 14h00 à 17h00

Mardi et vendredi de 14h00 à 17h00

Mercredi « fermé » et le jeudi de 10h00 à 13h00

Votre arrivée

Etat des lieux : *Celui-ci est fait dès votre arrivée par un agent du crous.*

Badge d'accès à la résidence : Il vous est remis lors de votre arrivée ainsi que la clé de votre logement. Votre trousseau de clés est personnel et vous sera facturé en cas de perte et/ou de dégradation.

Demande Allocation logement. : *Le dossier est à remplir sur internet sur le site de la CAF (www.caf.fr) le mois de votre arrivée. Pour finaliser votre dossier, vous devez déposer au secrétariat les attestations à remplir (attestation de loyer et attestation de résidence en foyer) ; une fois remplie, vous devrez renvoyer le tout à la CAF.*

Tout au long de l'année

Modalités de paiement du loyer :

- Date limite de paiement : le 10 du mois en cours
- Moyens de paiement :
 - en ligne : sur le site internet du CROUS de Reims : www.crous-reims.fr
 - par carte bancaire auprès du secrétariat de la résidence Villehardouin
 - par virement bancaire : le RIB est disponible auprès du secrétariat
 - par chèque bancaire libellé à l'ordre du « régisseur des résidences Universitaires de Troyes (au verso indiquez : votre Nom, prénom et numéro de logement)
 - en espèces, les mardis et jeudis au secrétariat de la résidence Villehardouin

Services :



Ascenseur



Accessibilité



Internet



Laverie à proximité



Parking



WIFI / SMART CAMPUS



Salle d'étude (sans horaire – fermée en cas de dégradations)



Les ordures ménagères sont à déposer aux emplacements prévus à cet effet (tri sélectif)

Votre logement



non-fumeur

Appartements (Studios T1, T2 et T3):

- T1 : superficie 18m²
 - Salle de bain avec toilettes, douche et lavabo,
 - Kitchenette avec 2 plaques électriques, réfrigérateur (TOP) et rangement
 - Lit avec matelas, table de nuit, un bureau avec deux chaises, une armoire, une petite table.
- T2 : superficie 50m²
 - Une salle de bain commune, douche et lavabo,
 - Toilettes
 - Cuisine, salle à manger (commune) avec 2 plaques électriques, réfrigérateur (TOP), rangement, une table avec 2 chaises
 - Une chambre avec deux lits simples, deux armoires, deux tables de nuit et deux bureaux
- T3 : superficie 70m²
 - Trois chambres séparées avec salle de bain, toilettes, douche et lavabo,
 - Une Cuisine, salle à manger (commune) avec 2 plaques électriques, réfrigérateur, rangement, une table avec 4 chaises.
 - Balcon

ATTENTION : les éléments suivants ne sont pas fournis :

- Linge de lit (draps, couette, oreiller, ...).
- Ustensiles de cuisine (assiettes, verres, couverts, casseroles, ...).

Possibilité de louer le linge de lit dans la résidence.

Votre départ

Le logement est attribué du 1^{er} septembre *au 31 août* de l'année suivante. Vous pouvez quitter votre logement plus tôt sous-réserve d'avoir déposé un préavis de départ un mois à l'avance. Tout mois entamé devra être payé.

Lors de votre départ à la remise des clés, si votre logement n'est pas entretenu, un forfait ménage vous sera facturé, ainsi que les dégradations ou réparations non déclarées au préalable.

Le secrétariat de votre résidence s'adressera à vous durant le mois d'avril, pour connaître votre décision si vous souhaitez renouveler votre bail pour l'année universitaire suivante.

TOUT MANQUEMENT AU RÈGLEMENT DE LA RÉSIDENCE SERA SANCTIONNÉ.

NOUS VOUS INFORMONS QUE LE CROUS DE REIMS SE RÉSERVE LE DROIT DE PROCÉDER A DES CONTROLES D'HYGIENE ET DE SÉCURITÉ DES LOGEMENTS.